



Le nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOBIGNY, légalement convoqué le seize juin, s'est assemblé en séance ordinaire sous la présidence de Stéphane DE PAOLI.

Présents : Stéphane DE PAOLI – Christian BARTHOLMÉ – Kahina AIROUCHE (départ au mémoire n° 3 en donnant mandat à Sarah SBIA) – Faysa BOUTERFASS (sortie au mémoire n° 7 et retour au mémoire n° 9, sortie au mémoire n° 24 et retour au mémoire n° 27) – Djafar HAMOUM (sortie au mémoire n° 8 et retour au mémoire n° 11) – Magalie LE FRANC – Sarah SBIA – Simbara CAMARA – Fatima MARIE-SAINTE (sortie au mémoire n° 13 et retour au mémoire n° 17) – Gérard Aoustin – Ouassila KOUAICHI (départ au mémoire n° 22) – Marc DRANÉ – Christine GABEREL – Danielle LASSERRE (départ au mémoire n° 20) – Fatou FAYE – Hervé LEUCI (sortie au mémoire n° 4 et retour au mémoire n° 7, sortie au mémoire n° 22 et retour au mémoire n° 23) – Sylvain LEGER (départ au mémoire n° 2 en donnant mandat à Hervé LEUCI) – Patrice TRULLI – Sabrina DEHOUM – Jonathan BERREBI (sortie au mémoire n° 18 et retour au mémoire n° 19) – Koumba KONATE (arrivée au mémoire n° 2 et départ au mémoire n° 7 en donnant mandat à Christine GABEREL) – Riyad BELALA (sortie au mémoire n° 7 et retour au mémoire n° 8) – Salomon ILLOUZ – Bernard GRINFELD – José MOURY (sortie au mémoire n° 8 et retour au mémoire n° 10) – Waly YATERA (départ au mémoire n° 4 en donnant mandat à Benjamin DUMAS) – Aline CHARRON (départ au mémoire n° 5 en donnant mandat à José MOURY) – Monique SAMSON (sortie au mémoire n° 9 et retour au mémoire n° 12) – Benjamin DUMAS – Nathalie FIORE – Mariam SAKHO (sortie au mémoire n° 10 et retour au mémoire n° 17)

Représentés: Isabelle LÉVÊQUE par Christian BARTHOLMÉ – Mahamadou N'DIAYE par Jonathan BERREBI – Tuong Lan HOANG par Gérard Aoustin – Muriel CABILLAUX par Magalie LE FRANC – Myriam BENOUDIBA par Bernard GRINFELD – Darko DJORDJEVIC par Faysa BOUTERFASS

Absents: Youssef ZAOUÏ – Selimane ABDERRAHMANE – Pierre MONTELLA – Sabrina SAÏDI – Anne JONQUET – Abdel SADI

Secrétariat : Mariam SAKHO

1. Budget principal de la Ville – Approbation du compte de gestion 2015

Adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal statuant sur la situation comptable au 31 décembre 2015, admet les opérations effectuées tant pendant la gestion 2015 que pendant la journée complémentaire, il constate les niveaux d'exécution de chaque section :

- *Réalisation des recettes d'investissement (réelles et ordre) :* 41 266 279,43 €
- *Réalisation des dépenses d'investissement (réelles et ordre) :* 39 497 882,81 €
- *Réalisation des recettes de fonctionnement (réelles et ordre) :* 102 029 312,76 €
- *Réalisation des dépenses de fonctionnement (réelles et ordre) :* 94 489 247,11 €
- *Résultat de clôture excédentaire de la section d'investissement :* 1 768 396,62 €
- *Résultat de clôture excédentaire de la section de fonctionnement :* 7 540 065,65 €

Il approuve les résultats figurant au compte de gestion du Trésorier Principal, conformes à ceux du compte administratif de l'exercice 2015.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal élit son président lors du vote du compte administratif. Il est précisé que le Maire ne participe pas aux débats et au vote.

- Sur l'élection de Christian BARTHOLME en tant que président de séance.

Adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Sortie de Stéphane DE PAOLI qui donne la présidence à Christian BARTHOLME.

Arrivée de Konate KOUMBA et départ de Sylvain LEGER qui donne mandat à Hervé LEUCI.

2. Budget principal de la Ville – Approbation du compte administratif et affectation du résultat de fonctionnement 2015

Adopté à la majorité

Pour : 32

Contre : 3

Abstention : 1

Ne participe pas : 0

Le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal donne acte des montants des dépenses et des recettes suivants :

- **INVESTISSEMENT :**
 - Dépenses :* 39 497 882,81 €
 - Recettes :* 41 266 279,43 €
- **FONCTIONNEMENT :**
 - Dépenses :* 94 489 247,11 €
 - Recettes :* 102 029 312,76 €

Ces montants permettent de constater :

- Un solde excédentaire de la section d'investissement de 1 768 396,62 €
- Un solde excédentaire de la section de fonctionnement de 7 540 065,65 €

Considérant que le besoin de financement d'investissement, compte tenu des restes à réaliser s'élève à 7 336 238,33 euros, le Conseil Municipal affecte au compte 001 un résultat d'investissement excédentaire, hors restes à réaliser, de 1 768 396,62 euros, et au compte 1068 l'intégralité du résultat de fonctionnement s'élevant à 7 540 065,65 euros afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (7 336 238,33 euros), le solde soit 203 827,32 euros étant affecté au financement des investissements 2016.

Départ de Kahina AIROUCHE qui donne mandat à Sarah SBIA.

3. Budget principal de la Ville – Décision modificative n° 1 exercice 2016

Adopté à la majorité

Pour : 29

Contre : 8

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 1 pour l'exercice 2016, équilibrée en dépenses et recettes comme suit :

INVESTISSEMENT : 16 629 382,42 euros

FONCTIONNEMENT : 1 980 409,00 euros

Départ de Waly YATERA qui donne mandat à Benjamin DUMAS.
Sortie d'Hervé LEUCI.

4. Création du Budget Annexe de l'Office de Tourisme

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal arrête le Budget Annexe de l'Office de Tourisme pour l'exercice 2016, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement à 265 300 euros.

Départ d'Aline CHARRON qui donne mandat à José MOURY.

5. Rapport 2015 sur les actions de Développement Social Urbain sur la Ville et sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) et du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Île de France (FSRIF)

Prend acte

Le Conseil Municipal prend acte du rapport de Monsieur le Maire, sur la situation de la collectivité au regard de la Politique de la Ville et sur l'utilisation des crédits de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU-CS) et du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile de France (FSRIF) pour l'exercice 2015.

6. Désignation des personnalités qualifiées au conseil d'exploitation de l'Office du Tourisme

- Sur le vote à main levée

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

- Sur la désignation des personnalités qualifiées

Proposition de noms : Mesdames Sondès AYARI, du B&B Hôtel Paris Est Bobigny et Julie MUSSON, du restaurant La Molisana.

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Mesdames Sondès AYARI, du B&B Hôtel Paris Est Bobigny et Julie MUSSON, du restaurant La Molisana à Bobigny sont élues membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme.

*Retour d'Hervé LEUCI et départ de Koumba KONATE qui donne mandat à Christine GABEREL.
Sortie de Faysa BOUTERFASS et Riyad BELALA.*

7. Protocole tripartite passé avec EMMAÛS HABITAT et la SCI DBP portant sur les échanges fonciers, la réalisation et l'indemnisation de travaux

Adopté à l'unanimité

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve les termes du protocole dont :

- *l'attribution d'une indemnité d'un montant global, forfaitaire et définitif d'un montant de 88 306 euros en compensation du préjudice de la SCI BDP né de la démolition de la clôture, de l'abri vélo et de l'aménagement du parking, et en vue de leur reconstruction par la SCI BDP,*
- *l'attribution d'une indemnité complémentaire globale, ferme et définitive d'un montant de 35 298 euros en cas de présence d'amiante sur l'enrobé du terrain à traiter par la SCI BDP.*

Sortie de José MOURY et Djafar HAMOUM.

Retour de Riyad BELALA.

8. Garantie d'emprunt à la S.A. H.L.M. Emmaüs Habitat pour la construction de 54 logements, sis rue Romain Rolland et convention de droits de réservation

Adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participent pas : 0

Le Conseil Municipal accorde sa garantie, à hauteur de 100 %, pour le remboursement des emprunts d'un montant total de 5 033 000 euros souscrits par Emmaüs Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la construction de 54 logements du programme Berthe Morisot Sud, sis rue Romain Rolland.

Il approuve la convention de réservation de 11 logements avec la S.A. H.L.M. Emmaüs Habitat.

Sortie de Monique SAMSON et retour de Faysa BOUTERFASS.

9. Avis sur la demande d'autorisation de la société INTERXION France d'exploiter un centre de traitement de données (Datacenter) à La Courneuve

Adopté à l'unanimité

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'extension du site PAR7 de la société Interxion France exploitante d'un Datacenter à La Courneuve.

Sortie de Mariam SAKHO et retour de José MOURY.

10. Charte d'utilisation du Système d'Information

Adopté à l'unanimité

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la mise en application de la Charte du Système d'Information de la Commune de Bobigny.

Retour de Djafar HAMOUM.

11. Convention relative au déploiement, au financement et à l'exploitation du service Autolib'

Adopté à la majorité

Pour : 34

Contre : 1

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la convention relative au déploiement, au financement et à l'exploitation du service Autolib' avec le syndicat mixte Autolib' Métropole.

Retour de Monique SAMSON.

12. Convention de prise en charge par le Conseil Départemental de la Seine Saint Denis de la gestion des équipements dynamiques de signalisation lumineuse tricolore des carrefours traversés par le tramway T1

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la convention de prise en charge par le Département des équipements dynamiques de signalisation lumineuse tricolore des carrefours traversés par le tramway T1 sur le domaine public communal de Bobigny.

Sortie de Fatima MARIE-SAINTE.

13. Convention avec la société Électricité Réseau Distribution France (ERDF) pour la prestation de pose de fourreaux

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la convention cadre avec la société Électricité Réseau Distribution France (ERDF) pour la prestation de pose de fourreaux.

14. Convention avec le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) – Co-maîtrise d'ouvrage enfouissement de réseaux propres à la Collectivité

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la convention cadre avec le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) pour l'enfouissement des réseaux propres à la Ville.

15. Charte de Qualité des Réseaux d'Assainissement lors de la réalisation des travaux de création, de reconstruction ou de réhabilitation des réseaux d'assainissement

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal s'engage à appliquer la Charte Qualité des Réseaux d'Assainissement lors de la réalisation d'études et de travaux sur les réseaux d'assainissement de la commune.

16. Substitution au sein du SIGEIF de l'établissement public territorial 12 « grand Orly Val-de-Bièvre Seine Amont » à la commune de Morangis et de la communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » à la commune d'Orsay

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal prend acte de l'adhésion de l'établissement public territorial 12 « Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont » pour représenter la commune de Morangis et de l'adhésion de la communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » pour représenter la commune d'Orsay au sein du Comité du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile de France (SIGEIF) au titre du mécanisme de représentation-substitution pour l'exercice de la compétence relative à la distribution publique d'électricité.

Retour de Fatima MARIE-SAINTE et de Mariam SAKHO.

17. Adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) dans le cadre du plan d'action propreté urbaine 2015-2020

Adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal décide de l'adhésion de la Ville de Bobigny à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) dans le cadre de l'action propreté urbaine 2015-2020 et approuve l'attribution de la somme de 1 200 euros à l'association correspondant aux frais annuels de cotisation.

Sortie de Jonathan BERREBI.

18. Convention de mutualisation des ouvrages de réseau métropolitain avec l'Etablissement Public Territorial « Est Ensemble »

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la convention avec l'Etablissement Public Territorial « Est Ensemble » pour la mutualisation des ouvrages de réseau très haut débit métropolitain.

Retour de Jonathan BERREBI.

19. Reprise en régie directe de l'activité de l'Association Laïque des Centres de Loisirs et de Vacances de Bobigny (ALCLVB)

Adopté à l'unanimité

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve la reprise en régie directe de l'activité de l'Association Laïque des Centres de Loisirs et de Vacances de Bobigny au 1^{er} septembre 2016 et autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à résilier la convention liant la Ville et l'association.

La Ville reprend le personnel de l'association et crée, le cas échéant, les emplois permanents découlant de cette reprise d'activité au 1^{er} septembre 2016.

Départ de Danielle LASSERRE.

20. Tarification des activités péri et extra scolaires

Adopté à l'unanimité

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 6

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal crée des tarifs pour les activités de l'Association Laïque des Centres de Loisirs et de Vacances de Bobigny reprises en régie directe par la Ville, à compter du 1^{er} septembre 2016 et fixe l'augmentation des tarifs des prestations de la direction de l'Éducation à 1%.

21. Convention de partenariat 2016-2018 avec le Département de la Seine Saint Denis pour la mise en œuvre du Fonds de Solidarité Logement

Adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de partenariat avec le Département de la Seine Saint Denis pour la mise en œuvre du Fonds de Solidarité Logement – Commission Locale FSL 2016 – 2018.

Sortie d'Hervé LEUCI et départ d'Ouassila KOUAICHI.

22. Versement d'une subvention d'équipement à l'Office Public de l'Habitat de Bobigny pour le projet d'installation de Points d'Apports Volontaires Enterrés à la cité Bons Enfants

Adopté à l'unanimité

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 1

Jonathan BERREBI ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal approuve le concours de la Ville au projet de résidentialisation de la cité Bons Enfants, en engageant sous maîtrise d'ouvrage municipale la reconstruction de l'aire de jeux sur le terrain appartenant à la Ville et l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 14 400 euros à l'Office Public de l'Habitat de Bobigny pour l'installation des Points d'Apports Volontaires Enterrés à la cité Bons Enfants.

Il autorise Monsieur le Maire à solliciter toute demande de subvention auprès d'organismes publics ou privés.

Retour d'Hervé LEUCI.

23. Programme d'actions 2016 du Contrat de Ville pour Bobigny

Adopté à l'unanimité

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 8
Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal valide le programme d'actions 2016 du Contrat de Ville pour Bobigny et autorise Monsieur le Maire à percevoir les subventions de l'Etat (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires et droit commun), de la Région Ile de France et du Département de la Seine Saint Denis prévues pour les actions municipales.

Sortie de Faysa BOUTERFASS.

24. Revalorisation de la tarification de la pédicurie

Adopté à l'unanimité

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal approuve l'augmentation de la prestation relative à la pédicurie qui passera à 22 euros à compter du 1^{er} juillet 2016.

25. Normalisation du régime indemnitaire par extension à l'ensemble des agents contractuels, des dispositions prévues pour les fonctionnaires territoriaux à l'exception des agents contractuels pouvant bénéficier d'un autre régime indemnitaire spécifique

Adopté à l'unanimité

Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 4
Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal décide que le régime indemnitaire est appliqué pour les agents titulaires et non titulaires relevant de tous les cadres d'emplois.

Attribution d'un régime indemnitaire spécifique aux agents concernés par la reprise de l'activité de l'ALCLVB

Adopté à l'unanimité

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Ne participe pas : 0

Le Conseil Municipal décide le principe de la création d'un régime spécifique aux agents concernés par la reprise de l'activité de l'Association Laïque des Centres de Loisirs et de Vacances de Bobigny (ALCLVB).

26. Avenant n° 3 pour la prolongation du marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux

Adopté à l'unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Considérant la nécessité de prolonger le marché d'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux jusqu'à la date effective du nouveau marché, le Conseil Municipal approuve l'avenant n° 3 portant sur sa prolongation jusqu'au 31 décembre 2016.

Retour de Faysa BOUTERFASS.

27. Avis de la Ville de Bobigny à l'enquête publique présentée par la Société du Grand Paris relative au projet de réalisation de la ligne 15 Est entre Saint-Denis Pleyel et Champigny Centre

Adopté à l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ne participe pas : 0

Après l'apport de quatre amendements adoptés à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'avis favorable avec réserves de la Ville de Bobigny à l'enquête publique présentée par la Société du Grand Paris relative au projet de la ligne 15 Est de Saint-Denis Pleyel à Champigny Centre.

Le Maire,

Stéphane DE PAOLI.

